



SOMMAIRE

pages

Actualités Le mot du Maire	1
Informations municipales	2 à 3
Education	4
Vie Associative	4 à 10
Culture	10 à 11
Vie pratique	12
Carnet Agenda	12

| LE MOT DU MAIRE |

Le 28 mars dernier, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité le compte administratif 2022 ainsi que le budget 2023. Le CA fait apparaître un excédent de 1 158 394,14 € en section de fonctionnement et un déficit de 137 060,69 € en section d'investissement. Ce résultat de fonctionnement est dû en grande partie à 763 000 € environ correspondant au second versement de la CFG (compensation financière genevoise) reçu en novembre dernier. Habituellement, cette somme nous est mandatée au premier trimestre. Pour la seconde année consécutive le Département l'a perçue au début de l'été, et nous avons obtenu qu'elle soit répartie au plus tôt. Le budget de la boulangerie se clôture avec un excédent de 98 406,21 € en fonctionnement et un déficit de 11 440 € en investissement. Les comptes de gestion, conformes au CA, ont également été votés. Le budget annexe de la boulangerie a été présenté ; il s'équilibre en section de fonctionnement à 74 976,21 € et à 512 840 € en investissement pour financer les travaux d'agrandissement qui, à l'heure où vous lirez ces lignes, devraient avoir débuté ou sur le point de l'être. Le budget primitif de la commune s'équilibre à 3 254 531,07 € en fonctionnement et à 1 690 395,68 € en investissement. Nous avons maintenu inchangés les taux des taxes foncières votés en 2022. Celui de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, (voté pour la première fois en 2023), identique à celui des résidences principales des années précédentes, bloqué depuis la décision de sa suppression pour ces dernières, n'a pu être modifié du fait du maintien en l'état de celui des taxes foncières.

Les principales dépenses inscrites en section d'investissement en 2023 correspondent à des travaux à l'école (isolation, réfection des sanitaires), du matériel pour le centre de loisirs, le mobilier et le solde des travaux de la bibliothèque, des décorations de Noël, l'extension du columbarium, le solde de l'aménagement route de Roulave. L'étude pour l'aménagement de la voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, nécessaire pour des demandes de subvention, devra être en partie financée, bien que ce projet doive, comme je l'ai déjà précisé, attendre que soit actée juridiquement la fermeture définitive de la ligne. Le solde des sommes disponibles inscrites servira à des aménagements de voirie à l'étude à ce jour et au remboursement anticipé d'un emprunt court terme de 200 000 €.

Après cette partie de mes propos consacrés au budget primitif, permettez-moi de rendre hommage à plusieurs Gonvillois qui nous ont quittés au cours de ce printemps. Tout d'abord Thomas GIROD, jeune chef de l'entreprise OSIRIS, qui est décédé brusquement ; Thomas était très compétent et très apprécié dans son activité de paysagiste. Ensuite nous avons appris le décès de Mme Paule PHILIPPE qui, pendant de nombreuses années, s'est investie au sein de la Croix Rouge où elle récupérait vêtements et meubles pour les distribuer à des personnes dans le besoin. Elle a également organisé les collectes de sang pour le centre de transfusion sanguine à de nombreuses reprises. Début mai, Bruno KEMPF conseiller municipal pendant 13 ans à mes côtés, de 2001 à 2014, nous quittait. Au cours de ces 2 mandats, Bruno s'est impliqué pour suivre les nombreuses réunions de chantiers que nous avons réalisés. Il était toujours disponible à chacune de mes sollicitations, toujours présent pour préparer la salle, les réceptions pour les vœux du Maire et les cérémonies officielles. Bruno aimait beaucoup la musique et le chant, il s'est investi au sein de la fanfare de St-Jean et j'ai beaucoup apprécié que le concert de la Bonne Humeur du 13 mai dernier lui soit dédié. A toutes ces familles je renouvelle mes sincères condoléances de même qu'à Amandine notre directrice du centre de loisirs et à son adjointe Justine, pour le décès de Ghislaine CARRICHON, leur maman, qui a beaucoup œuvré au sein de notre groupement paroissial, notamment auprès des jeunes.

En conclusion, je souhaite à tous un bel été. En espérant que la canicule ne soit pas trop insupportable et que chacun continue à préserver nos nappes phréatiques qui ne sont pas au niveau habituel du fait de la faible recharge au cours des mois d'hiver.

Michel Brulhart

| ACTUALITÉS |

- **Feux d'artifice :**
jeudi 13 juillet
- **Rentrée des classes :**
lundi 4 septembre 2023

Délibérations

Délibération n°09/2023 : Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2023

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des difficultés rencontrées au restaurant scolaire face à la hausse des effectifs. Afin de permettre une meilleure qualité du service, il est proposé d'allonger la pause méridienne des enfants en fixant l'heure de reprise des cours à 14h au lieu de 13h45. A compter de la rentrée 2023, les élèves auront donc cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Délibération n°10/2023 : Approbation du compte administratif de l'année 2022 – Boulangerie

Madame Angélique NICOSIA explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur pour la boulangerie comme suit :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	-	78 631,08 €
Opérations de l'exercice	1 475,02 €	21 250,15 €
TOTAUX	1 475,02 €	99 881,23 €
Résultat de clôture	-	98 406,21 €

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	16 956,00 €	-
Opérations de l'exercice	28 396,00 €	33 912,00 €
TOTAUX	45 352,00 €	33 912,00 €
Résultat de clôture	11 440,00 €	-

Délibération n°12/2023 : Vote du budget primitif de l'année 2023 - Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la boulangerie pour l'année 2023, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 74 976,21 €
- Section d'investissement : 512 840,00 €

Délibération n°13/2023 : Approbation du compte administratif de l'année 2022 – Commune

Madame Angélique NICOSIA explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur pour la commune comme suit :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	-	-
Opérations de l'exercice	1 906 607,23 €	3 065 001,37 €
TOTAUX	1 906 607,23 €	3 065 001,37 €
Résultat de clôture	-	1 158 394,14 €

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	338 918,09 €	-
Opérations de l'exercice	989 030,91 €	1 190 888,31 €
TOTAUX	1 327 949,00 €	1 190 888,31 €
Résultat de clôture	137 060,69 €	-

Délibération n°15/2023 : Vote du budget primitif de l'année 2023 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2023, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 3 254 531,07 €
- Section d'investissement : 1 690 395,68 €

Délibération n°16/2023 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les bases des impositions pour 2023 s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 288 049 €
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 3 091 000 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49 200 €

En 2022, les taux étaient fixés comme suit :

- Taxe d'habitation résidences secondaires : 10,81 %
- Foncier bâti : 24,81 %

(part communale 10,84 % - part départementale 13,97 %)

- Foncier non bâti : 47,66 %

Monsieur le Maire propose de maintenir les mêmes taux pour l'année 2023, soit un produit fiscal attendu de : **821 464,00 €**.

Délibération n°17/2023 : Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une convention a été conclue avec le Département de l'Ain dans le cadre du fonctionnement de la bibliothèque municipale. Afin de répondre aux prérequis demandés, il convient aujourd'hui de modifier le règlement intérieur de la bibliothèque en actant la gratuité du service à destination des publics suivants :

- les moins de 18 ans ;
- les étudiants ;
- les personnes en recherche d'emploi ;
- les bénéficiaires de minima sociaux (Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé, Allocation Solidarité Spécifique et Allocation Personnalisée à l'Autonomie) ;
- les professionnels de la petite enfance, les enseignants et éducateurs ainsi que tous professionnels, associations ou services de collectivité favorisant l'accès d'un public à la lecture ou à la culture.

Pour rappel, la cotisation annuelle est de 13€ par adulte ou famille.

Délibération n°18/2023 : Instauration d'indemnités d'astreinte

Monsieur le Maire propose la mise en place de périodes d'astreinte dans les cas suivants : tous les évènements climatiques exceptionnels et non prévisibles.

Sont concernés les emplois suivants :

- Les adjoints techniques territoriaux,
- Les adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe,
- Les agents de maîtrise.

Les moyens mis à disposition sont les suivants : téléphone portable, véhicule de la collectivité. Ces périodes pourront être effectuées par des agents titulaires ou non titulaires.

Monsieur le Maire précise que les indemnités seront versées aux 3 agents techniques mobilisés.

Délibération n°19/2023 : Décision modificative n°01/2023 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser les prévisions budgétaires 2023. En effet, des montants ont été prévus en recettes et dépenses de fonctionnement dans le cadre de produits de cession. Or, ce type de produit doit être inscrit uniquement en section d'investissement au chapitre 024 et ne pas apparaître en section de fonctionnement. Décision visible dans le compte rendu du conseil municipal disponible sur le site ou en mairie.

Délibération n°20/2023 : Fixation des tarifs de l'accueil de loisirs de Saint-Jean-de-Gonville et approbation du règlement intérieur à compter du 1^{er} septembre 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs de l'accueil de loisirs actés par délibération en date du 04 mai 2021 n'ont pas été modifiés depuis deux ans. Compte-tenu de l'inflation annoncée par le prestataire Bourg Traiteur sur les repas et du changement de rythme scolaire à compter de la prochaine rentrée, il s'avère nécessaire aujourd'hui d'actualiser les prix, en augmentant notamment le tarif du restaurant scolaire et en diminuant celui du périscolaire du soir. Les conditions tarifaires à compter du 1^{er} septembre 2023 sont consultables dans le compte-rendu du conseil municipal disponible sur le site ou en mairie.

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX		CPINI	
• Enfouissement réseaux Vie de l'Etraz	2 270.24 €	• Achat vêtements de pompiers	2 541.02 €
TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS		DIVERS	
• Modification chauffage salle polyvalente	1 752.89 €	• Ramettes papier	1 746.50 €
• Entretien annuel des installations électriques	1 347.26 €	• Maintenance informatique	1 008.00 €
		• Vente de bois	1 120.68 €
ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE		• Location photocopieurs 1 ^{er} trim. 2023	7 815.77 €
• Remplacement PC accueil de loisirs	1 508.40 €	• InfoGonville 1er trimestre 2023	1 300.00 €
• Repas cantine 1er trimestre 2023	24 344.97 €	• Mobilier nouvelle bibliothèque	25 086.75 €
• Transport classe de neige	1 297.80 €	• Gaz bâtiments communaux 1 ^{er} trim. 2023	36 652.92 €
• Transport piscine	1 707.20 €	• Elagage arbres champ de Foire	2 280.00 €
• Cours de natation	1 931.08 €	• Produits d'entretien	1 490.17 €

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **DIALLO Alpha**, Chemin des Biolets : Maison individuelle - **Avis favorable**
- **AHMED KARAM Samy**, Chemin des Biolets : Maison individuelle - **Avis favorable**
- **MUZEL Laurent**, 1681 Grand Route : Garage - **Avis favorable**
- **GREUSARD Johan**, Rue du Bourg : Maison individuelle et d'un garage - **Avis favorable**
- **COLOMBARINI Maxime**, Rue du Gachet : Aménagement de 3 logements - **Avis favorable**
- **FAVRE Yoann**, 94 rue de la Charrière : Maison individuelle - **Avis favorable**
- **PAGNO Marc**, 69 allée des Vignes de Choudans : Extension et création d'ouvertures - **Avis favorable**
- **LOCATELLI Robin**, 263 rue de la Louvatière : Extension et rénovation d'une maison individuelle - **Avis favorable**
- **SARL LETERRIER**, 9 chemin Sous le Bourg : Rénovation d'un corps de ferme et création de 2 logements - **Avis favorable**
- **DE PACO Soto**, Lot. le Clos du Moulin : Maison individuelle et d'un garage - **Avis favorable**
- **FROIDBISE Sylvain**, Chemin des Biolets : Maison individuelle - **Avis favorable**

| VIE ASSOCIATIVE |

Le Sou des Ecoles



Calendrier scolaire 2023/2024

- **Rentrée scolaire** : le lundi 4 septembre 2023
- **Toussaint** : du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023
- **Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
- **Hiver** : du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024
- **Printemps** : du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024
- **Été** : samedi 6 juillet 2024



visiteurs !

Une équipe de l'AGCR a par ailleurs été invitée en fin de vide-grenier à venir récupérer les invendus offerts par de nombreux exposants. Ils sont repartis avec un camion bien rempli.

Le sou des écoles remercie vivement toutes les personnes qui ont participé à cet événement convivial!

Dernier projet de la saison: la kermesse organisée le **17 Juin prochain**.

L'équipe du Sou des Ecoles

Le sou des écoles a été bien occupé ces derniers mois avec la préparation de la 2^{ème} édition du vide-grenier et de la traditionnelle foire aux plants.

Malgré une météo annoncée très pluvieuse, la journée s'est bien passée. La salle polyvalente était remplie de nombreux stands et les exposants extérieurs ont investi cette année le grand pré qui se trouve derrière.

Nous avons également convié des forains avec quelques stands pour occuper les enfants, le trampoline à harnais a particulièrement eu du succès !!

Les plants bio de la famille Marcet de Seyssel ont rejoint de nombreux jardins du village, presque tous ont été vendus ! Une botaniste a également tenu un stand pour expliquer l'utilisation de certaines plantes aux petits et aux grands. Enfin, la buvette et la restauration ont été très appréciées des vendeurs et des



Club de l'Amitié

Le club de l'amitié de Saint-Jean-de-Gonville organise sa traditionnelle sortie avec la société Seyssel Cars le **Dimanche 2 juillet 2023**.

Dans la mesure des places disponibles, nous invitons les personnes non adhérentes à notre club à se joindre à notre voyage. Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 19 juin**.

Au Programme :

« Journée sur les rives du Léman & Chaplin World by Grévin » (135 Euros par personne pour les non-adhérents au Club). Rendez-vous à 7h30 Place de l'Eglise et départ vers la Suisse.

Matin : visite guidée en deux groupes, découverte du Musée Chaplin à Corsier sur Vevey. Une expérience inédite à travers le temps et la magie du cinéma et l'occasion de partir à la rencontre de l'un des artistes les plus surprenants du XX^{ème} siècle. Vous découvrirez le musée et ses statues de cire, le studio du cinéma muet, le manoir et le parc qui possède une vue imprenable.

Nous poursuivrons notre périple vers la France en direction de St Gingolph pour le repas au « Relais France-Suisse », au menu : kir de bienvenue, filets de perches sauce tartare, pommes allumettes et salade verte, tarte au citron, quart de vin et café.

Après le repas, direction Evian pour une balade en petit train à la découverte de la cité thermale.

Retour à Saint-Jean-de-Gonville aux environs de 19h.

Inscription et règlement par chèque auprès de la Présidente du Club :

Denise Combet : tél. **04 50 56 32 98** ou portable **06 86 80 35 71**.

Sapeurs-Pompiers

Si au hasard de vos promenades vous avez croisé un groupe de cyclistes le samedi 13 mai, sachez que c'était nous ! Nous n'avons pas enfourché nos bicyclettes pour aller éteindre un feu, rassurez-vous, nos camions fonctionnent toujours et restent bien plus pratiques que nos vélos ! Nous avons en réalité effectué un entraînement qui sort un peu de l'ordinaire, qui rassemble connaissances, sport et convivialité. En effet, au lieu de faire nos manœuvres habituelles des vendredis soirs, nous avons opté pour une randonnée en VTT un samedi matin à la recherche de points sur une carte DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie). Cette carte est souvent utilisée lors des feux de forêts et il faut malheureusement déjà se préparer à affronter ce genre de feu cet été.



Vous voulez aussi connaître cette convivialité ? Comme chaque année, nous célébrons la fête nationale **le soir du 13 juillet** à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Gonville. Depuis quelques années déjà, nous avons redonné un coup de jeune à cet évènement avec des bars à bières, à cocktails, à champagnes, à vins... L'année dernière une grande première s'était déroulée avec un show de nos valeureux pompiers, spectacle plutôt bien réussi pour des amateurs. Je peux vous dire que cette année, avec l'expérience en plus, ils vont mettre le feu à la scène ! Comme d'habitude, nous vous attendons nombreux et en forme !

En attendant, avec l'arrivée des beaux jours pensez à bien vous hydrater, à vous protéger du soleil en évitant de vous exposer entre midi et quinze heures.

Maurane ROUGET,
Secrétaire de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Gonville

Jeunesse



Chers Gonvilloises et Gonvillois,
Une fois de plus, nous vous remercions chaleureusement pour le moment partagé lors de notre repas de mars. Nous avons, à vos côtés, passé une excellente soirée entre tartiflette et musique.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour notre fameuse vogue gonvilloise. Elle se déroulera **les 23, 24 et 25 juin**. Au programme cette année : karaoké, concours de pétanque, descente aux flambeaux, et bien sur le bal du samedi soir. Nous n'oublions pas le dimanche avec le défilé de chars dans les rues de St-Jean. Tout le week-end sera bien entendu accompagné de repas... et de bières ne vous inquiétez pas !!

Le programme plus détaillé sortira dans quelques semaines, mais en attendant, réservez déjà votre week-end pour partager ce moment de détente, de jeux, de musique et de fête à nos côtés.

LA FÊTE EST PLUS FOLLE AVEC LA JEUNESSE GONVILLOISE !!

A très vite

La Jeunesse Gonvilloise

Golf pour tous à Gonville



Nous sommes très fiers de la façon dont ils ont représenté leur section à l'extérieur et à domicile. C'est un groupe très soudé qui a plaisir à jouer et à se déplacer ensemble.

Si vos enfants souhaitent intégrer une école de golf dynamique et avec un esprit très familial, les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juillet. S'ils veulent découvrir ce sport avant de s'engager pour une saison, vous pouvez leur faire essayer cet été lors des stages proposés par les pros Eric et Fred :

- du 4 au 7 juillet
- du 11 au 14 juillet
- du 15 au 18 août
- du 22 au 25 août

Ils se déroulent de 10h à 15h, le matin, entraînement et jeux autour des différentes zones suivis d'un repas au restaurant puis d'un départ pour le parcours avec des formules et des distances adaptées à tous les juniors même débutants. Le tarif de ces stages est de 290€ (repas compris) pour les juniors non membres des Lynx de Gonville.



L'école de golf de Saint-Jean-de-Gonville a connu une année très riche en événements divers. Le plus important est sans doute la mise en place d'un concours pour trouver un nom et un logo. Les enfants y ont travaillé tout l'été. A l'issue d'un vote, les juniors inscrits en 2021/2022 ont choisi le nom « Les Lynx de Gonville », un logo a également été créé. Le but de cette démarche est de provoquer chez nos jeunes un esprit de groupe plus fort, un sentiment d'appartenance et de les rendre plus visibles lorsqu'ils vont jouer à l'extérieur. Des animations ont eu lieu tout au long de l'année, compétitions ou évaluations sur les parcours. La dernière en date est l'organisation d'une compétition 100% filles « Les Copines au Golf ». Des filles de tous les golfs aux alentours sont venues pour jouer entre elles, la journée s'est terminée par une remise de prix (chacune est repartie avec un cadeau) et un goûter au restaurant du golf. En dehors de l'école de golf une dizaine de nos juniors ont participé à des compétitions à l'extérieur ou organisées par l'Association Sportive de Gonville.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Eric AESCHBACH

e.aeschbach@bluewin.ch - +41 79 240 58 11

Frédéric MATTEI

mattei.fr@orange.fr - 06 07 40 89 93

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/EcoleGolfGonville>

Instagram : <https://www.instagram.com/ecolegolfgonville/>



Saint-Jean Gym

Bientôt la fin de saison 2022-2023 et c'est toujours avec autant de plaisir que nous convions tous nos adhérents à clore cette année autour de notre traditionnel repas canadien qui se tiendra **le 28 juin** prochain à la salle des fêtes.

Nous tenons à remercier Murielle Bouet, qui, au pied levé, a remplacé Sylvie pour les cours de Tai Chi Qigong. Sylvie poursuit sa convalescence et sera de retour parmi nous à la rentrée prochaine.

Fort de son succès, nous avons décidé de maintenir notre grille de cours que vous découvrirez ci-dessous :

Grille des cours - Saison 2023 - 2024

Le mardi : de 08h45 à 09h45 - Gym douce + Seniors - avec **Marjorie**
de 09h45 à 10h45 - Zumba step - avec **Marjorie**
de 10h45 à 11h45 - Renforcement musculaire - avec **Virginie**
de 19h00 à 20h00 - Cardio Renfo - avec **Marjorie**
de 20h00 à 20h45 - CAF (Cuisses-Abdo-Fessiers) - avec **Marjorie**

Le mercredi : de 19h00 à 20h30 - Tai Ji / Qi Gong - avec **Sylvie**

Le jeudi : de 08h45 à 09h45 - Tonic Gym - avec **Virginie**
de 09h45 à 10h45 - Pilates - avec **Nadège**
de 10h45 à 11h45 - Stretching / Body Balance - avec **Nadège**
(étirement + équilibre)
de 19h00 à 20h00 - Zumba - avec **Marjorie**
de 20h00 à 21h00 - Yoga - avec **Cholé**

Nous avons voulu donner la possibilité aux jeunes de pouvoir s'inscrire aux cours avec un tarif spécial étudiants.

La saison 2023-2024 débutera **le mardi 12 septembre**. Les inscriptions seront possibles dès la fin juin.

Des séances d'inscription sont également organisées aux dates suivantes : **mardi 20 août** et **jeudi 7 septembre** de 19h à 20h, **mardi 5 septembre** de 14h à 15h, ainsi que **20 minutes avant chaque cours du 12 au 21 septembre**. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur :

saintjeangym@gmail.com



Bonnes vacances et à très bientôt.

<https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym> - <https://www.facebook.com/SaintJeanGym/>

Le Comité SAINT JEAN GYM

Pétanque



La Pétaque Gonvilloise a ouvert sa saison 2023 le mardi 4 avril avec 90 sociétaires, c'est l'objectif que nous nous étions fixé. Pas de changement concernant l'organisation, les concours sociétaires ont lieu **tous les mardis soirs** et sont suivis d'une petite restauration (produits frais provenant du 8 à Huit). Malgré les soirées assez fraîches du mois d'avril, la fréquentation a été très forte, ce qui nous laisse optimistes pour le reste de la saison ! Nous tenons à remercier Sébas-

tien HUMBERT d'avoir offert des maillots et des vestes de pluie à l'ensemble du bureau ; cette remise, suivie d'une collation, s'est déroulée le lundi 1^{er} mai dans notre local. Nous remercions également les établissements Dérudet et le Drive d'Intermarché pour leur participation tout au long de la saison.

Petit rappel à tous les présidents des différentes associations de Saint-Jean-de-Gonville : n'oubliez pas que la Pétaque Gonvilloise organise son concours inter sociétés en triplettes formées **le samedi 26 août à 9h**. Vous recevrez par mail un bulletin réponse que vous devrez retourner, accompagné d'un chèque de 60 € par triplette (inscription et repas compris), au trésorier Christophe Petit :

123 rue de la gare / 01630 Saint-Jean-de-Gonville.

Les terrains de pétanque sont accessibles à tous, mais s'il vous plaît merci de laisser les jeux propres après leur utilisation ! Il est si simple de mettre vos mégots, bouteilles, cartons de pizza, ... dans un sac ou dans une poubelle. Les membres du bureau ne sont pas vos éboueurs. Je demande aussi aux familles qui ont des enfants, de ne pas se servir des terrains comme aires de jeux. Merci à tous pour ces efforts. Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous une excellente saison !

Le Président Jean-Claude Buffavand

Atelier Chrysalide - Cours d'arts plastiques

Cette année, je n'ai malheureusement pas pu continuer mes cours car les effectifs étaient insuffisants. Cependant, des beaux stages ont eu lieu pendant les vacances scolaires. Les 13 et 14 mai, Véronique Reynaud, artiste plasticienne de Fenières, et moi nous sommes associées dans le cadre d'une magnifique exposition de notre travail, un vrai succès, merci aux nombreux visiteurs. Cet événement a été l'occasion de lancer la vente de mon livre « TSUNAMI, l'ouragan de l'année 2020 » édité à mon propre compte. Il est disponible chez moi et au 8 à Huit en dépôt vente, un grand merci aux établissements Dérudet pour leur soutien. Enfin, je tiens à remercier du fond du cœur tous les élèves que j'ai eu le bonheur de côtoyer pendant 11 ans.

Delphine Corcelle - artiste plasticienne : **04 50 59 11 20** / delphine.corcelle@orange.fr





Le changement de date n'a pas impacté la fréquentation de notre loto annuel. Certes, du dimanche 19 au samedi 18 mars, ce changement n'était pas d'une importance majeure... sauf pour l'organisation, et la publicité en particulier. Le succès a encore été au rendez-vous et nous en profitons pour remercier les sponsors, Michel et Irène qui offrent le traditionnel panier garni, la boulangerie Humbert, les restaurants l'Hippocampe et l'Auberge de la Fruitière de Péron... sans oublier les nombreux joueurs.

Les anciens se souviennent du calendrier des fêtes du Pays de Gex, élaboré en automne pour l'année suivante, le but, caler les dates des manifestations afin d'éviter les doublons. Ce temps-là est révolu car le samedi 13 mai, trois concerts quasi simultanés ont eu lieu dans trois cités voisines... Ce soir-là, la BH et ses deux orchestres ont joué leurs programmes devant un public attentif et bon enfant, et, comme d'habitude, le verre de l'amitié a conclu la soirée.

Le 18 juin, nous irons à Chézery où se déroulera le **Festival des Musiques du Pays 2023** organisé par l'Echo de la Valserine.

On y retrouvera l'ambiance particulière de la vallée, entretenue au fil des ans par une population attachée à ses traditions.

C'est bientôt la fin de la saison, pour vous inscrire ou inscrire votre (vos) enfant (s) à l'école de musique pour la rentrée de septembre, pensez à contacter :

Claire BAYARD :

tél. : **06 37 14 96 33**

mail : **claireabay@yahoo.co.uk**

ou

Christian CAMP :

tél. : **06 71 40 16 00**

Ou encore, rendez-vous sur notre site :

La Bonne Humeur Péron St Jean

- Accueil | Facebook

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

FESTIVAL DES MUSIQUES DU PAYS DE GEX

CHEZERY

Le samedi 17 juin 2023

17h00 : Concert à l'église St Roland,
avec le groupe Made in Brass

20h00 : Soirée dansante sous chapiteau
avec le groupe SHARE WOOD

Le dimanche 18 juin 2023

10h00 : messe

11h00 : grand défilé avec chars et
toutes les musiques

12h30 : repas sous chapiteau

14h30 : ouverture des concerts
sur podium

18h00 : tirage de la tombola

Les amis de la fête

A VOS AGENDAS !

La 2^{ème} édition de « La Paysanne Gonvilloise » organisée par Les Amis de la Fête se prépare déjà !

Notez dès maintenant que **le samedi 30 septembre** vous serez parmi nous !

On a commandé le soleil en avance afin de vous prévoir des surprises inédites en plus de notre marché artisanal.

Une journée spéciale pour les grands et les petits, à ne pas louper !



| CULTURE |

Théâtre les 50



La saison 2022/2023 se termine. Place à la saison 2023/2024 ! Concerts et spectacles. Une saison pleine de beauté et d'entrain.

Tout commencera avec l'immense violoncelliste XAVIER PHILLIPS dans un programme classique et contemporain. Nous recevrons également Philippe Bossard et son spectacle VENTRILOQUE, à voir dès l'âge de 7 ans : un road-movie intimiste et délicieusement burlesque.

Hélène Gratet et Alain Klingler nous rendront visite avec CHANSONS D'ECRIVAINS : sur le plateau, un piano, des chansons d'auteurs de roman et de théâtre, des mots décapants et souverains.

Nous accueillerons le TRIO COPLIA avec Irina Lopériol (Chant), Thomas Fournier et Kevin Papillon (guitares) : un moment musical tissé autour d'un répertoire aux expressions multiples, mêlant des œuvres classiques et modernes, un voyage chatoyant en Terres Ibériques.

En deuxième partie de saison une comédie de Molière pour tous publics, LES FOURBERIES DE SCAPIN : la ruse d'un valet pas toujours bien intentionné va s'entremêler à des histoires familiales, quitte à faire quelques dégâts. Nous terminerons par une pochade d'Eugène Labiche et Marc-Michel, LA DAME AUX JAMBES D'AZUR : au printemps 1857, Arnal, célèbre acteur de Labiche présenté ici comme un auteur un peu prétentieux, décide de composer et de mettre en scène sa propre pièce ; rien ne marche comme prévu... Vous pouvez d'ores et déjà réserver pour l'ensemble de ces spectacles sur le site internet : www.theatreles50.fr

Renseignements et réservations : www.theatreles50.fr

Mail : contact@theatreles50.fr - Tél : 04 50 56 37 77 - Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues 01630 Saint-Jean-de-Gonville

Lecture pour tous



Bibliothèque : 40 rue du Bourg / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr

La bibliothèque est ouverte depuis le 1^{er} juin avec des nouveautés pour petits et grands. Les bénévoles vous attendent avec impatience :

les mardis de 16h à 18h30 et les samedis de 10h à 12h30

Premier rendez-vous le samedi 3 juin de 10h à 12h30 : en collaboration avec nos voisins et voisines du Jardin Partagé, nous vous avons proposé un « Rendez-vous aux Jardins » dont le thème de cette 20^{ème} édition en France et 5^{ème} édition en Europe était « Les musiques du jardin ».

Deuxième rendez-vous jusqu'au 15 septembre : la bibliothèque de Saint-Jean participe au premier prix littéraire du Pays de Gex : « Entre Lignes ». Vous pouvez faire partie du jury qui est ouvert à tous les lecteurs des bibliothèques participant au projet. Vous vous engagez à lire les 5 livres de la sélection jusqu'au 15 septembre 2023, et à remplir anonymement votre bulletin de vote. Le prix sera décerné le 25 novembre. Tous les détails à la bibliothèque et sur paysdegexagglo.fr

<http://biblisaintjean.eklablog.com/>

https://www.facebook.com/Biblioth%C3%A8que-Saint-Jean-de-Gonville-106257135189000/?ref=pages_you_manage



Fort L'Ecluse - Spectacle son et lumière

Fort L'Ecluse 20 000 ans d'histoire

Le Fort L'Ecluse fait parler ses murs ! Rendez-vous à la tombée de la nuit devant le pont-levis et revivez l'histoire du Fort à travers un son et lumière fascinant et exceptionnel. 13 minutes saisissantes sur la façade de la Porte de France.

Tout l'été, gratuit, pour tous.

15 au 31 mai : les samedis à 22h

1er au 11 juin : les samedis à 22h30

12 juin au 31 juillet : les mercredis et dimanches à 22h30

août : les mercredis et vendredis à 22h
septembre : les samedis à 21h (sauf les 9 et 23 septembre)

1^{er} au 21 octobre : les samedis à 20h

Buvette et petite restauration sur place avec La Petite Quinette. Pour connaître ses dates de présence, rendez-vous sur [instagram.com/chezlaptitequinette](https://www.instagram.com/chezlaptitequinette)

Pour connaître le reste du programme culturel du Fort L'Ecluse rendez-vous sur www.fortlecluse.fr



VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

MÉDICAL

Numéros d'urgence

SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaireduport.fr - **06 70 98 65 44**

SERVICES

Relais postal - 8 à Huit
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildehoisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :
8h30/11h55 - 13h30/17h55
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

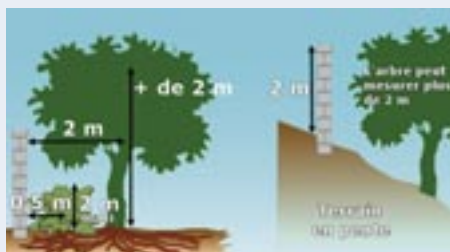
RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



CARNET

MARIAGES

Tulin COL et Kévin LEFORT
se sont unis le 29 avril 2023

DÉCÈS

Mme Raymonde BUFFAZ décédée le 26 décembre 2023 à Genève

M. Thomas GIROD décédé le 30 mars 2023 à Saint-Jean-de-Gonville

Mme Paule PHILIPPE décédée le 08 avril 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

M. Bruno KEMPF décédé le 07 mai 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

NOUVELLE EMPLOYÉE MUNICIPALE



Bienvenue à **Axelle Blancheton** qui occupe le poste d'assistante administrative depuis le lundi 6 février. Vous aurez le plaisir de la rencontrer si vous vous rendez en mairie le lundi, le jeudi ou encore le vendredi matin.

AGENDA

JUIN 2023

Samedi 24 et dimanche 25

- Jeunesse Gonvilloise : Vogue

JUILLET 2023

Jeudi 13

- Pompier : Fête Nationale et Bal

AOÛT 2023

Samedi 26

- Inter-sociétés : Concours de pétanque

SEPTEMBRE 2023

Samedi 09 et dimanche 10

- Swan Rangers : Journées américaines
- Samedi 30**
- Les Amis de la fête : Journée paysanne

OCTOBRE 2023

Vendredi 06

- société de Boules : Concours de belote
- Samedi 14**
- Jeunesse Gonvilloise : Saint-Jean Express
- Samedi 28 et dimanche 29**
- Une Ecole pour Ouaga : Théâtre